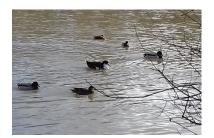
https://ricochets.cc/Reserve-Naturelle-des-Ramieres.html



- Les Articles -



Date de mise en ligne : mardi 2 juillet 2019

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Copyright © Ricochets Page 1/2

## Réserve Naturelle des Ramières

Vous pensiez que la chasse était interdite dans une Réserve Naturelle, qui plus est zone de protection spéciale (ZPS ) ?

## Eh bien non:

il est interdit de porter atteinte aux animaux de quelque manière que ce soit, sauf pour les tuer en les chassant. De troubler ou déranger les animaux, sauf avec un fusil de chasse d'introduire des chiens non tenus en laisse sauf des chiens de chasse

C'est ce qui se passe à la réserve des Ramières, la plus grande zone humide du département de la Drôme ; qui accueille plus de 60 000 visiteurs par an.

Cette réserve constitue pourtant un exceptionnel réservoir de biodiversité sur l'une des dernières rivières au lit naturel.

La chasse y avait été suspendue en 2013 par un arrêté préfectoral classant en réserve de chasse et de faune sauvage (RCFS) la partie publique du lit de la Rivière Drôme (Domaine public fluvial, classée en 2003, Zone de protection spéciale pour les oiseaux ZPS). La fédération de chasse a fait annuler cette décision pour irrégularité de procédure.

Parmi les nouveaux projets d'arrêtés créant ou reconduisant des réserves de chasse sur le domaine public fluvial émis par le Préfet en 2019, aucun ne concerne la réserve des Ramières : autrement dit, la chasse y est à nouveau autorisée sans contraintes et sans limites...

Décision prise, alors que l'étude menée ces trois dernières années, sans chasse, a montré un impact très positif sur les populations de canards, et que la réserve des Ramières constitue un îlot de tranquillité indispensable pour la faune sauvage le long de la drome.

Plus que jamais alors qu'il y a urgence à agir en faveur de la biodiversité, l'IPBES, sommet mondial pour la biodiversité nous l'a rappelé il y a peu, puisque 1 million d'espèces pourraient être amenées à disparaître d'ici 10 ans, il faut classer à nouveau la réserve des Ramières en réserve de chasse et de sauvegarder la faune sauvage qui s'y réfugie, dans l'intérêt collectif.

Agnès Fouilleux

Signez la pétition ici -

Copyright © Ricochets Page 2/2